



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon et Mise en ligne le : <i>22 10/2024</i>	Séance du Jeudi 15 février 2024 Salle d'Honneur – Hôtel de Ville - Valdahon	Visé par : Le Maire de Valdahon Sylvie LE HIR
---	---	---

PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 8 février 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 21h15.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN (à partir du point 4), M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents : M. Stéphane LESCURE, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Agnès MARGUET, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : S. LESCURE/M. PERRIN ; F. MANZONI/D. GUILLEUX ; A. MARGUET/P. BENOIT ; D. ROUX/B. LAPOIRE.



LISTE DES DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 janvier 2024.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- nomme M. Bruno DIRAND comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 11 janvier 2024

2. Demande de financement de la chefferie de projet Petites Villes de Demain

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à solliciter les aides financières de l'Etat sur la base du plan de financement ci-dessus indiqué.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

AFFAIRES SCOLAIRES

3. Adhésion de la commune à la Société Publique Locale (SPL) Mobilités Bourgogne Franche-Comté

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour l'adhésion à la Société Publique Locale Mobilités Bourgogne Franche-Comté,
- Valide l'acquisition d'une action d'un montant de 10 € à la SPL MBFC,
- Autorise le paiement des factures de transport scolaire par la commune, à charge pour celle-ci de solliciter leur remboursement,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Arrivée de M. Michel PARRENIN à 20h14

4. Tarif municipaux 2024

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve les nouveaux tarifs de location de salles et services divers applicables au 29 février 2024 jusqu'au 28 février 2025,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

DOMAINE ET PATRIMOINE

5. Projet de cession de la maison des associations

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide la cession de la parcelle cadastrée AH n°165 d'une contenance de 311 m2 sise 37 grande rue à Valdahon,
- Définit le prix de cession,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à négocier selon les termes de cette délibération, étant entendu que la cession définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération en temps opportun.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 1

6. Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2024

Ce point est ajourné.

Le Maire,
Sylvie LE HIR

